



Délégation régionale
101 boulevard Vivier Merle
69003 Lyon
Affaire suivie par Guillaume Michel
Délégué Régional Adjoint
Directeur des relations avec les collectivités
locales du Rhône
04 37 44 77 51

Monsieur Alain Vercherand
Maire de Cellieu
Mairie
1, place de Verdun
42320 Cellieu

Réf. CE/DR Lyon/201601/021

Lyon, le 19 février 2016

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier concernant la qualité du réseau téléphonique, la connectivité internet et le déploiement de la fibre optique dans votre commune.

J'ai diligenté un audit de l'infrastructure du réseau téléphonique desservant vos administrés afin d'obtenir les données factuelles sur la qualité de service mesurée. Monsieur Guillaume Michel, Directeur des relations avec les collectivités locales de la Loire, va prendre contact avec vos services pour venir vous présenter les résultats de l'analyse effectuée et les mesures correctives envisagées s'il en était besoin.

La connectivité internet, comme vous le savez, est dépendante de critères techniques, principalement liée à la longueur de la ligne desservant les foyers depuis le nœud de raccordement d'abonnés.

Orange, à la fois opérateur du réseau et fournisseur d'accès internet, n'est actuellement pas autorisé à procéder à des opérations de réaménagements de la boucle locale cuivre, notamment en vue de faire de la montée en débit, ce qui serait assimilé à de l'abus de position dominante.

Ce type d'opération est en revanche à la main des collectivités locales qui en portent alors le financement à condition qu'aucune opération de déploiement de la fibre ne soit inscrite dans un calendrier à venir de 36 mois.

En janvier 2011, dans le cadre de l'Appel à manifestations d'intentions d'investissement lancé à l'occasion du Programme national « très haut débit » du gouvernement, Orange détaillait son ambition d'apporter la fibre optique, d'ici 2020, sur le territoire français dans 3 600 communes réparties dans 220 agglomérations, soit 60 % des foyers français.

Pour le département de la Loire, ce programme inclut les 6 communes du Grand Roanne ainsi que les 43 de Saint-Etienne Métropole (périmètre 2011), dont la commune de Cellieu.

A ce jour, ce sont près de 42 000 foyers dans la Loire qui peuvent désormais souscrire à la fibre. Comme nous vous l'avons indiqué en novembre 2014, lors de la plénière dans les bureaux de l'Agglomération, nous déployons la fibre en suivant une programmation annuelle, conduite de façon itérative chaque année pour l'année qui suit, visant à couvrir l'ensemble des communes.

Je vous réaffirme toutefois notre engagement de déployer la fibre FTTH à Cellieu, comme dans l'ensemble des communes de Saint-Etienne Métropole.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de ma sincère considération.

Marie-Claude Foucré
Déléguée régionale Lyon